Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 031-213101876-20260427-CCAS2026_13-BF

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale **- COMMUNE DE FONSORBES –** *Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance-du-Touch*		Séance du **27 avril 2026**
L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Fonsorbes, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr LAFOUX Mathieu.		Acte n° **CCAS 2026-13**
Présent·e·s	Mmes BACCOU Valérie, COUSTEAU Sophie, DURIER Marie-Françoise, GORNET Audrey, LABRUYERE Martine, LACOSTE Christine, LAFFONT Nicole, LEMIRE Claudine, OUSTY Marie-Thérèse, PAUSÉ Johanne Mrs. ALLAGNAT Jean-François, DARAM Pascal, DUPUY Aurélien, LAFOUX Mathieu	**Membres en exercice** 17
Absent.e.s représenté.e.s	Mme BAUDRY Dominique a donné procuration à Mr DARAM Pascal Mme BUSSIERE Céline a donné procuration à Mme LEMIRE Claudine Mme ECHE Patricia a donné procuration à Mme BACCOU Valérie	**Membres présents** 14
Absent.e.s		**Date de la convocation** 20/04/2026
Secrétaire de séance	Mme COUSTEAU Sophie	

Thème	7.10 – DIVERS
Objet	**Vote du Compte financier Unique 2025 – CCAS de Fonsorbes**

Vu :
- le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- le rapport de présentation du compte financier unique pour l'année 2025 du CCAS de Fonsorbes ;
- le compte financier unique 2025 du CCAS Fonsorbes ;
- l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant :
- que le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;

- que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;

- que le CCAS de Fonsorbes a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2024 ;

- les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte financier unique du Président du CCAS est débattu, le conseil d'Administration élit son président. Dans ce cas, le Président du CCAS peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

- qu'en cas de changement de Président du CCAS suite aux élections, le Président du CCAS nouvellement élu pourra rester dans la salle, présider la séance, débattre et prendre part au vote ;

- que, dans ce cadre, le Président du CCAS M. Mathieu LAFOUX peut rester dans la salle, présider la séance, débattre et prendre part au vote ;

Le président de la séance présente et résume le compte financier unique comme suit :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 031-213101876-20260427-CCAS2026_13-BF

Thème	7.10 – DIVERS
Objet	**Vote du Compte financier Unique 2025 – CCAS de Fonsorbes**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 492 149,95 €	588 097,00 €	2 080 246,95 €
	Recettes réalisées (1)	B	1 483 589,50 €	591 117,73 €	2 074 707,23 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 498 156,48 €	595 447,00 €	2 093 603,48 €
	Dépenses réalisées (1)	E	1 488 568,74 €	531 083,37 €	2 019 652,11 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-4 979,24 €	60 034,36 €	55 055,12 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	6 006,53 €	7 350,00 €	13 356,53 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	1 027,29 €	67 384,36 €	68 411,65 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	1 027,29 €	67 384,36 €	68 411,65 €

Entendu l'exposé de Mr le Président et après en avoir délibéré,
le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés :

VOTE	**Pour :**	17
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : approuve, en présence de M. le Président du CCAS, le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de Fonsorbes.

ARTICLE 2 : la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 031-213101876-20260427-CCAS2026_13-BF

Thème	7.10 – DIVERS
Objet	**Vote du Compte financier Unique 2025 – CCAS de Fonsorbes**

ARTICLE 3 : la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil d'Administration du 27 avril 2026.

ARTICLE 5 : la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

M. le Président est autorisé à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président,
Mathieu LAFOUX

CCAS DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Le Secrétaire de Séance,
Sophie COUSTEAU

Délibération publiée sur le site internet de la Mairie de Fonsorbes le	*07/05/2026*
Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS du 27.04.2026 publié sur le site internet de la Mairie de Fonsorbes le	*07/05/2026*